Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_140-DE

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX

Morlaix Communauté
Séance du lundi 5 octobre 2026
Délibération D26-140

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de représentations : 1
Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Marion Picart

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin** : Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Était représenté par : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h par Delphine Masson

Avaient donné pouvoir : **Morlaix** : Valérie Scattolin à Nathalie Barnet

Était absent excusé : **Henvic** : Anne-Lise Jacq, **Plouigneau** : Yves Jouan, **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret.

Office de Tourisme communautaire : bilan d'activité 2025, budget prévisionnel et demande de subvention 2026, mandat de gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences 2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°15 "Accompagner les projets touristiques et culturels durables"

Rapporteur : Sébastien Marie

Afin d'assurer le déploiement de sa stratégie de développement et d'accueil touristique, Morlaix Communauté a créé en 2007 l'Établissement Public Industriel et Commercial « Office de tourisme Baie de Morlaix ». Ce dernier assure les missions suivantes :

- accueil et information touristique,
- promotion touristique et communication,
- coordination des acteurs touristiques,
- mise en œuvre de la politique locale du tourisme,
- commercialisation, développement du tourisme événementiel et du tourisme d'affaires,

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_140-DE

- gestion des équipements touristiques collectifs,
- appui au développement des projets d'équipements collectifs touristiques

Le Conseil de Communauté du 17 novembre 2025 a approuvé la nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec l'office de tourisme communautaire sur la période 2026-2030 ; ce, dans la perspective de renouvellement du label de qualité (label « Destination d'Excellence ») à l'automne 2026.

- **Le bilan de l'année 2025**

En 2025, la Baie de Morlaix a confirmé son attractivité en tant que destination incontournable en Bretagne. Tendances contrastées dues aux évolutions des comportements des voyageurs, les conditions météorologiques et le contexte économique et politique.

Équipe, actions et résultats 2025

En 2025, l'équipe de l'Office de Tourisme comptait 29 ETP et 15 saisonniers.

Le bilan d'activité 2025 est disponible en version numérique (sur le site Internet de l'office de tourisme www.baiedemorlaix.bzh/). Les principaux résultats de l'exercice 2025 sont les suivants :

Accueil	45 769 contacts dans les offices de tourisme (téléphone, mail, réseaux sociaux, chats en ligne ou au comptoir)
Communication	1 125 000 vues (Site Internet), réseaux sociaux (par rapport à 2024, +10 % d'abonnés sur Instagram et +15 % sur Facebook), 78 contacts presse
Commercialisation	590 052 € de chiffre d'affaires (+21 % par rapport à 2024) dont 116 181 € en billetterie (hors Espace des Sciences) ; 62 920 € en location de vélos ; 1 800 € en bons cadeaux « Expériences Uniques en Baie de Morlaix » ; 25 512 € en boutique ; 79 773 € en location de gîtes insolites (gîtes de L'Île Louët et de l'Île Callot pour la Mairie de Carantec)
Groupes B to B	200 250 € de chiffre d'affaires pour 192 contrats signés ; ce qui représente une hausse significative par rapport aux années précédentes (128 700 € en 2024 ; 86 200 € en 2023)
Partenariats	450 partenariats ont été conclus en 2024 pour la promotion des activités des professionnels. 111 800 € de chiffre d'affaires généré
Ingénierie de développements	- Accompagnement de 10 projets de développement de l'offre ou de projets de création/reprise d'entreprise sur le territoire - Engagement dans la démarche « Green Destinations » (promotion des destinations touristiques exemplaires en matière de développement durable) à travers la formation des équipes afin de déployer la démarche sur le territoire en lien avec les services de la collectivité - Dans le cadre de la Destination « Baie de Morlaix – Côte de Granit Rose » : • lancement d'un recensement des services le long des axes d'itinérance (randonnée pédestre ou vélo) • lancement d'un travail sur le développement de l'offre d'hébergement dans l'arrière-pays (offre de bivouac) • travail préparatoire sur la création de visites permanentes en entreprises (déploiement en 2026)

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_140-DE

- **Budget 2026 de l'Office de Tourisme et détermination de la contribution communautaire**

Évolution mécanique de la contribution communautaire

Chaque année, la charge de personnel de l'office de tourisme évolue en appliquant les deux taux suivants :

- Augmentation de la valeur du point imposée par la convention collective des organismes de tourisme (N° 1909)
- Augmentation de la rémunération liée à l'ancienneté

Au total, cette évolution est estimée à 3%/an.

Pour définir la contribution communautaire de l'année N, on applique le taux de 3% à la masse salariale constatée en année N-1 (cette méthode est conforme avec le plan pluriannuel défini pour la période 2024-2026) :

Montant total des charges de personnel 2025 *(hors équipe affectée à l'Espace des Sciences)*	1 200 000 €
Taux appliqué	3 %
Évolution mécanique de la contribution communautaire *(1)*	36 000 €

Autres évolutions

Finalisation de la refonte des outils digitaux (site internet écoresponsable et accessible)	10 000 €
Total des évolutions complémentaires demandées pour 2026 (2)	**10 000 €**

Calcul de la contribution totale communautaire

Montant de la contribution totale 2025	1 250 000 €
Évolution mécanique de la contribution communautaire *(1)*	36 000 €
Total des évolutions complémentaires pour 2026 (2)	10 000 €
Montant total de la subvention à l'Office de Tourisme Communautaire (2026)	**1 296 000 €**

L'office de tourisme sollicite une subvention de fonctionnement de **1 296 000 €** au titre de l'année 2026.

Dynamisme de la taxe de séjour et contribution nette de Morlaix Communauté au fonctionnement de l'Office du Tourisme communautaire

Le Code du Tourisme prévoit que le produit de la taxe de séjour soit affecté au budget de l'office de tourisme, constitué sous forme d'EPIC. Le produit de la taxe de séjour perçu par Morlaix Communauté est régulièrement en augmentation.

Le montant prévisionnel de la Taxe de Séjour 2026 est estimé à 800 000 €, la contribution nette de Morlaix Communauté s'élèverait donc à 496 000 €.

- **Mandat de gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences 2026**

Par le biais d'une convention de mandat visée par l'agent comptable public conclue avec Morlaix Communauté pour la période 2024-2027, l'office de tourisme communautaire assure la gestion de

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261005-D26_140-DE

la billetterie de l'Espace des Sciences de Morlaix. Un avenant annexé à la convention de moyens et d'objectifs précise les modalités opérationnelles de cette mission.

En 2025, l'Espace des Sciences comptabilise 38 650 entrées payantes ; ce qui représenterait environ 250 000 € de recettes *(bilan en cours d'établissement)*. Les dépenses de fonctionnement de l'office de tourisme au titre de cette mission de gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences seraient de 205 000 € *(chiffrage final en attente du bilan)*.

Pour 2026, les dépenses de fonctionnement évoluent faiblement (210 000 €). Les recettes de fonctionnement sont estimées à 250 000 €.

Vu le projet de Territoire de Morlaix Communauté « Trajectoire 2030 », adopté le 27 juin 2022 ;

Vu la convention d'objectifs et de fonctionnement 2026-2030 en date du 15 janvier 2026 ;

Vu le Code du Tourisme article R133-15 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique - Tourisme et Attractivité - Enseignement supérieur - Piscines du 7 septembre 2026 ;

Considérant que les crédits sont inscrits au Budget principal, section fonctionnement, Gestionnaire TOURISME, nature 65736222, fonction 633, service OT (pour la subvention de fonctionnement à l'OT communautaire) et Gestionnaire TOURISME, nature 65736222, fonction 633, service OT, antenne EDS (pour la rémunération du mandat de gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences)

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **de prendre acte du rapport d'activité 2025 de l'Office de Tourisme communautaire,**
- **d'approuver le budget prévisionnel 2026 de l'Office de Tourisme communautaire,**
- **d'attribuer à l'Office de Tourisme Communautaire Baie de Morlaix-Monts d'Arrée, au titre de l'année 2026, d'une subvention de 1 296 000 € et d'approuver son versement selon les modalités prévues dans la convention d'objectifs,**
- **d'attribuer à l'Office de Tourisme Communautaire Baie de Morlaix-Monts d'Arrée, au titre de l'année 2026, une contribution financière de 210 000 € au titre de la gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences de Morlaix et d'approuver son versement selon les modalités prévues dans l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2026-2030.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Marion Picart

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ